

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 509/2024

**OBJET : Paysages en
partage – actions 2025**

Membres : 24

Présents votant : 11

Pouvoirs : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 26 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVEQUE, Conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Claude REVEL, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Monsieur Jean-François SOTO, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE

Madame la Présidente rappelle que l'ambition du projet Paysages en partage est, grâce au SMGS, de rassembler, impliquer et partager avec tous les publics en tissant des liens autour des paysages exceptionnels du Grand Site et du projet du Grand Site, en s'appuyant sur ses thématiques phares (Histoire récente - barrage, activités humaines, géologie et paléontologie, biodiversité méditerranéenne, agriculture). Pour cela, deux actions principales sont prévues :

- Les Rencontres du Grand Site : proposer 1 animation par mois, sur des thématiques et dans des villages différents, pour les habitants en lien avec les programmes culturels et environnement des collectivités et partenaires : Parc, communautés de communes, associations ... Ces « Rencontres » mensuelles pourront prendre la forme d'ateliers sensibles, de sorties découverte des patrimoines, de chantiers participatifs, d'événements pédagogiques, etc. ;

- La Biennale du Grand Site : inscrire et pérenniser dans le calendrier local une fête, tous les deux ans comprenant des temps festifs de partage et des moments de travail (concertation, construction de projets avec les habitants...). En 2025, il s'agira d'organiser la première édition à destination des habitants et partenaires.

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Affichée le :

Pour mettre en œuvre ces actions, des financements dédiés sont nécessaires afin de couvrir :

- les frais de personnel animatrice et stagiaire 6 mois (coordination, pilotage, animation et suivi partenaires, communication, ...),
- les prestations d'animations pour les Rencontres mensuelles et la biennale.
- les frais de sensibilisation (création graphique : programme, affiches etc.)

Le budget total est évalué à 61 800 € TTC suivant le plan de financement suivant :

- Fonds propres : 29 200 €
- DREAL : 29 300 €
- CCC : 3300 €

Le comité syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

VALIDE le plan de financement tel que présenté et **AUTORISE** Madame la Présidente à le modifier quand celui-ci est inférieur ou égal aux montants mentionnés ci-dessus

AUTORISE Madame la Présidente à solliciter les financeurs tels que la DREAL, l'Europe et la Région Occitanie pour subventionner cette opération

AUTORISE Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à la réalisation de la mission

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 13 décembre

La Présidente

Marie PASSIEUX

